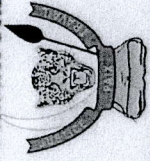


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 214/2023

A LA SOCIETE HOPE NDAKO TRADING SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/CAB/MIN-COMEXT/CGPMP/2022, conclu avec le Ministère de Commerce Extérieur, pour un montant total hors taxe de francs congolais quatre cent soixante-six millions soixante-sept mille cinq cent (CDF 466.067.500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais trois millions deux cent soixante-deux mille quatre cent septante-deux, cinquante centimes (CDF 3.262.472,50).

Fait à Kinshasa, le 04/12/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier ai
BATAMBA BAFENDA Micheline

Pour le Directeur Général ai en mission
LUSALEMVO TUTALA Big
Directeur Adm. & Financier



Scieu de l'Etablissement